

EGALIM – PROPOSITION DE LOI SENAT

Premier frein levé pour la croissance des PME françaises

La FEEF qui représente les fournisseurs PME de la distribution soutient la proposition de loi du Sénat visant à améliorer la loi EGAlim. Les PME françaises sont, en effet, les grandes victimes d'EGAlim depuis son entrée en vigueur avec le relèvement de 10% du SRP (seuil de revente à perte) qui favorise les multinationales et l'encadrement en volume des promotions qui crée une barrière à l'entrée pour les PME.

La volonté du Sénat de sortir les produits saisonniers de l'encadrement en volume des promotions est une excellente mesure en particulier pour permettre aux produits festifs (foie gras, champagne,...) qui se vendent structurellement en promotion de retrouver de l'oxygène après une grande baisse de leur chiffre d'affaires en 2019.

Il s'agit donc d'une première étape indispensable qui doit permettre d'aller plus loin pour assurer la pérennité du tissu économique et social des PME françaises. Pour cela :

- **Supprimer** l'encadrement en volume des promotions de tous les produits alimentaires
- **Ramener** le relèvement du SRP à 105%
- **Rendre** la date du tarif fournisseur d'application immédiate afin de traduire concrètement l'inversion du mécanisme de formation des prix en partant de l'amont.

« Les objectifs de la loi EGAlim en faveur de l'amélioration du revenu des agriculteurs et d'une alimentation saine et durable sont nécessaires à atteindre. Néanmoins, **il faut agir vite et ne pas attendre la fin de l'expérimentation pour modifier la loi qui a entraîné plusieurs effets pervers au détriment des PME françaises ancrées dans les territoires et alors que certaines d'entre elles sont en train de couler !** », explique Dominique Amirault, Président de la FEEF.

La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les Entrepreneurs PME des territoires, fournisseurs alimentaires et non-alimentaires de la grande consommation. Cela correspond à **20 000** entreprises françaises, **100** milliards d'euros de chiffre d'affaires et **250 000** emplois répartis dans nos régions. Véritable vivier d'entreprises stratégiques pour la croissance et la compétitivité, il s'agit d'**entreprises implantées industriellement en France qui ne délocalisent pas, innovent, vitalisent les territoires et dont le modèle de développement économique se caractérise par une vision de long terme.**